

Exercices : Les moyens de paiements		VSP 4^{ème}
		Institut Jean Paul II
Nom :	Prénom :	

Exercice 1 :

Se faire pirater son compte bancaire

GALÈRE le vol (...) de ses coordonnées bancaires, est un phénomène en plein développement. Du coup, ça n'arrive plus qu'aux autres...

A la rédaction de 20 Minutes, il y a des journalistes qui testent des trucs vachement cool. Moi, je me suis fait pirater ma Carte Bancaire. Mes confrères, comme on dit dans le milieu, ont trouvé l'histoire suffisamment cool pour être racontée.

Tout a commencé par un coup de fil. Bien trop matinal en ce samedi pluvieux.

-«Bonjour, c'est votre banque. -Ah... -Nous pensons que votre compte est peut-être victime d'un piratage. -Ah... Et qu'est-ce qui vous fait penser ça? -Et bien, est-ce vous qui avez, hier, à 11h03, réglé un achat de 287 euros, puis à 11h14, de 829 euros, puis à 11h22, de 111 euros, puis...»

-«Attendez... Deux secondes... -Bon. Il y en a pour plus de 2.000 euros.»

-«Non, non, je vous jure, ce n'est pas moi ! Je ne comprends pas, ma carte bleue est bien là... - Auriez-vous répondu à un courriel vous demandant vos coordonnées bancaires ?- je n'ai jamais répondu à un tel mail. -Avez-vous réglé un achat en ligne ? -Oui, j'ai effectivement acheté tel article il y a trois jours... Que dois-je faire maintenant ? -Voulez-vous que je fasse opposition ? -Oui, ça me semble être un bon début... En fait, je voulais dire, que dois-je faire pour le remboursement?

(...)

Aussi surprenant que cela puisse paraître, c'est à partir de ce moment précis que les choses se sont réellement compliquées. Pas seulement parce que vivre sans carte bleue, c'est un peu comme marcher nu dans la rue (enfin presque). Mais parce que:

-Mon banquier a finalement omis de faire opposition... mais pas de débiter mon compte.

-Il a fallu lui envoyer un courrier pour lister les dépenses intempestives de mon hacker d'enfer... avant de recevoir un appel de mon banquier pour m'expliquer que le remboursement était en fait conditionné à un dépôt de plainte.

-Il a donc fallu aller au commissariat. Autrement dit, prendre son mal en patience... et se voir refuser le dépôt de plainte. «Non, madame. Les banques savent très bien qu'il ne faut pas de plainte pour rembourser les clients», qu'il me dit, le policier.

-Il a donc fallu écrire un nouveau courrier afin de rafraîchir la mémoire à géométrie variable de mon banquier... et attendre trois semaines pour recevoir une nouvelle Carte bancaire... et attendre encore dans l'espoir fou de revoir la couleur de mon argent

1. De quel type de vol s'agit il ?
2. Quel est le premier moyen de pirater des coordonnées bancaires indiqué par le banquier ?
3. Que doit on faire pour éviter que le piratage continue ?
4. Doit on faire un dépôt de plainte pour être remboursé ?

Exercice 2 :

«Nous assistons depuis un an à une véritable résistance des banques», lance Serge Maître, «à tel point que les litiges liés aux fraudes à la carte de paiement sont la troisième source de plaintes que nous recevons à l'AFUB, (Association Française des Usagers de Banques) après les problèmes de tarifications bancaires et de crédits.»

L'association reçoit, chaque jour, plus d'une trentaine de plaintes à ce sujet. Les excuses le plus souvent mises en avant par les banques pour ne pas rembourser leurs clients? L'absence d'assurance, de dépôt de plainte et même la responsabilité du client («vous avez fait une faute, cela n'arrive jamais»). Aucune de ces raisons n'est évidemment valide.

Voici donc les étapes à respecter pour espérer un remboursement rapide:

- Appeler sa banque pour dénoncer les opérations frauduleuses.
- Confirmer cette dénonciation
- et exiger un remboursement immédiat– dans un courrier (recommandé) avec accusé de réception adressé au directeur de l'agence bancaire.

D'après l'AFUB, les usurpations de cartes bleues progressent de 17 à 25% chaque année. «Aujourd'hui, les banquiers disent qu'ils ont la parade absolue avec le système 3D Secure. C'est loin d'être le cas, car tous les opérateurs n'ont pas souscrit ce système et tous les usagers ne souhaitent pas payer davantage pour assurer la sécurité de leur carte bleue. Par ailleurs, rien n'empêche un hacker de s'emparer de vos coordonnées bancaires et de réaliser des achats aux États-Unis ou en Patagonie. La carte bancaire est encore une passoire.»

1. Qu'est ce que l'AFUB ?
2. A quel rang les litiges liés aux fraudes à la Carte Bancaire se situent ils parmi les plaintes reçues ?
3. Quelles sont les 3 démarches à effectuer ?
4. Quel est le nom du système de sécurisation des banques françaises ?

Exercice 3 :

Mon compte Paypal a été récemment piraté et intégralement vidé de plusieurs milliers d'euros.

Jeudi 12 juillet, huit heures. Je consulte mes emails sur mon mobile pour la première fois de la journée (il est 14h en France) et je vois deux messages un peu bizarres, mais qui ne retiennent pas tout de suite mon attention car j'ai fait quelques petits achats de services via Paypal au cours des derniers jours.

Je vérifie quand même par acquit de conscience afin de voir si les sommes débitées correspondent bien aux achats effectués, et là, grosse surprise : la somme ne correspond absolument pas à mes derniers achats, et le destinataire est inconnu au bataillon. Idem pour le deuxième email. L'évidence s'impose : mon compte Paypal a été piraté. Après vérification du solde, il a été intégralement siphonné, de plusieurs milliers d'euros, en deux opérations distinctes et successives. Le gars a été relativement malin car il a retiré une somme ronde et a juste laissé un petit crédit de quelques dizaines d'euros, probablement pour ne pas éveiller tout de suite les soupçons j'ai déjà reçu un email de Paypal m'indiquant que l'accès à mon compte a été restreint, et que je dois procéder à quelques vérifications. L'email me demande de me connecter à mon compte et suivre la procédure. En voici un extrait :

« Votre compte sera restreint jusqu'à ce que vous nous contactiez

Bonjour Monsieur E D,

Nous avons besoin de vous pour résoudre un problème sur votre compte. Le temps de résoudre ce problème, nous avons temporairement restreint les fonctionnalités de votre compte. Nous comprenons qu'il peut être frustrant de ne pas pouvoir accéder totalement à votre compte Paypal. Nous souhaitons travailler avec vous au rétablissement aussi rapide que possible du fonctionnement normal de votre compte.

Nous voulons vérifier avec vous que personne ne s'est connecté à votre compte sans votre permission. (...)

Déjà très échaudé et un peu sous le choc du piratage je me méfie de cet email comme de la peste car cela ressemble beaucoup à une tentative de phishing, qui pourrait être la suite logique (ou le signe avant coureur) de ce que mon compte vient de subir. C'est là que j'ai pu constater la redoutable efficacité des services de Paypal, et leur prise en charge des litiges. Déjà les termes employés sur le site dans la section litiges sont rassurants : « Si votre compte présente des transactions ou d'autres activités que vous n'avez pas autorisées, Paypal est là pour vous aider ». Bon je me sens déjà un peu mieux. L'entretien téléphonique avec un chargé de litiges finit de me rassurer : il identifie rapidement l'origine des transactions frauduleuses : Jakarta. Il sait en traçant mon parcours via mes dernières transactions et leur localisation via IP que je suis à Toronto et que je n'ai pas fait de crochet par l'Indonésie pour m'y rendre, et m'indique qu'une fois la fraude prouvée mon compte devrait être intégralement re-crédité dans les dix jours. Ce n'est pas idéal quand on s'en sert fréquemment mais ça pourra attendre.

Dans ce cas, la procédure est simple et efficace : il faut effectivement se connecter à son compte Paypal, changer de mot de passe, indiquer la nature de la fraude, et envoyer un scan de sa carte d'identité recto-verso.

Tout est clairement indiqué et vous êtes intégralement pris en main sur l'ensemble du processus.

1. Quel moyen de paiement cette personne a-t-elle utilisée pour régler ses petits achats ?
2. Que se passe-t-il, concernant le compte, en attendant que E.D. prenne contact avec Paypal ?
3. Que se passe-t-il une fois que la fraude est prouvée ?
4. Quelle est alors la procédure ?

Exercice 4 :

Paiement en ligne : gare aux nouvelles arnaques à la carte bancaire

La fraude à la carte bancaire sur les particuliers représente plus de 200 millions d'euros et touche 800.000 personnes par an. Pour lutter contre le piratage de la carte pour les achats sur Internet, les banques ont mis en place le système du 3D Secure. On s'inscrit à sa banque avec un numéro de portable. Sur beaucoup de sites d'achat en ligne, le système envoie un code de confirmation sur le téléphone portable et on valide son achat de façon plus sécurisée. "Cela a permis une légère baisse des fraudes en 2015. Mais les fraudeurs commencent à trouver la parade", explique François Carlier, de l'association Consommation, logement et cadre de vie (CLCV).

"Les victimes de l'arnaque reçoivent un faux mail de l'opérateur téléphonique Free qui leur demande de mettre à jour leurs coordonnées bancaires sur leur espace client", poursuit le journaliste. Elles se connectent à un faux site de Free créé par les pirates qui ensuite récupèrent les coordonnées bancaires et les identifiants d'abonnés à Free de la personne. À noter que les autres opérateurs téléphoniques ont des commandes de cartes SIM plus sécurisées.

François Carlier rappelle une règle d'or : "Si vous recevez un mail de votre opérateur d'énergie, de téléphonie, votre banque ou de votre assureur, vous n'ouvrez pas ce mail".

1. Que représente la fraude à la carte bancaire sur les particuliers ?
2. Quel est le système qui est mis en place pour vérifier le paiement ?
3. Comment le piratage des clients free est réalisé ?

Exercice 5 : MOYENS DE PAIEMENT : Le nouveau billet de 50 euros



Le nouveau billet de 50 €, dévoilé par la Banque centrale européenne (BCE) en juillet 2016, a été mis en circulation dans la zone euro le 4 avril 2017. Il est le 4^{ème} de la série « Europe » après les billets de 5, 10 et 20 €. Il comportera des signes de sécurité

perfectionnés pour assurer une protection optimale contre la contrefaçon. Découvrez-le !

(...) Dernier né de la deuxième série de billets en euros baptisée « Europe », le nouveau billet de 50 € remplacera progressivement celui de la première série émise en 2002. Les nouveaux billets de 5, 10 et 20 € ont été mis en circulation respectivement en 2013, 2014 et 2015.

L'introduction des autres coupures de 100 et 200 € s'est effectuée fin 2018.

En revanche, la série « Europe » ne comportera plus de billet de 500 € ; la BCE (banque centrale européenne) ayant décidé de mettre fin à sa production. La coupure de 50 € est peu utilisée en France. Elle représente seulement 15 % des billets disponibles aux distributeurs de billets.

(...) Le nouveau billet de 50 € conserve la même identité visuelle avec sa couleur ocre et son graphisme. Tout comme le billet de 20 €, il se caractérise par les mêmes dispositifs de sécurité renforcés au moyen d'une technologie innovante afin de dissuader la contrefaçon.

Vous pourrez l'authentifier grâce à :

- Une fenêtre portrait d'Europe, la princesse de la mythologie grecque, qui a donné son nom au continent. Elle se découvre en regardant le billet par transparence située dans la partie supérieure de l'hologramme, visible sur les 2 faces du billet.
- Un nombre brillant couleur émeraude avec un effet de lumière par inclinaison

(...) Résistance : Les deux premières coupures de la série « Europe » mises en circulation ont été celles de 5 et 10 euros. Ces deux coupures étant très utilisées, pour rendre la monnaie par exemple, elles sont recouvertes d'un mince enduit protecteur destiné à accroître leur résistance à l'usure. Elles doivent donc être remplacées moins fréquemment, ce qui réduit les coûts et l'incidence sur l'environnement. Étant donné que leur usage est différent, les autres valeurs de la série « Europe », dont le billet de 50 euros, ne sont pas recouvertes d'un enduit de protection.

1. Quand a été mis en circulation le nouveau billet de 50 € ?
2. Comment s'appelle la série de billets à laquelle il fait partie ?
3. Qu'a t'on fait pour assurer une meilleure résistance des billets de 10 et 20 € ?
4. Où se trouve le portrait de la déesse Europe sur ce billet ?
5. Qu'est ce que la BCE ?
6. Qu'a t'elle décidé concernant les différents billets de cette nouvelle série ?